



Manifestation en Equateur contre le traité de libre commerce.
Les multinationales ont tout à gagner de ces accords et les petits producteurs beaucoup à perdre.

Fanny Darbas

qui lui ont déjà été accordés. Mais ces nouvelles concessions de la part de l'Union européenne pourraient changer la donne et renforcer la détermination du gouvernement et des producteurs canadiens à obtenir un assouplissement des règlements sanitaires européens », estime Amélie Canonne, présidente de l'Association internationale des techniciens, experts et chercheurs (Aitec), qui travaille sur les accords de libre-échange.

Les producteurs européens tirent à boulet rouge sur cet accord qui, s'il était signé, pourrait servir de modèle au Tafta, actuellement en discussion. Ce dernier représenterait une menace compte tenu du poids des deux protagonistes : l'Union européenne et les Etats-Unis sont chacun le premier partenaire commercial de l'autre. En raison de ses « produits sensibles », l'agriculture est encore l'un des derniers secteurs où les droits de douane sont élevés.

En effet, selon le Cepii ^[1], les produits agricoles d'outre-Atlantique entrant sur le continent étaient soumis en 2010 à un droit de douane de 13 % en moyenne, contre 3,3 % pour les autres produits. Les exportations européennes vers les Etats-Unis étaient pour leur part taxées à 6,6 % en moyenne, contre 2,2 % pour les autres produits.

Bénéfique aux Etats-Unis

Les éleveurs ont été les premiers à monter au créneau : en se basant sur les concessions faites au Canada, Interbev, l'organisation qui représente l'ensemble des acteurs de la filière en France, estime que 200 000 tonnes de viande de bœuf pourraient être vendues par les producteurs américains dans l'Union ^[2]. « Les éleveurs américains vont chercher à profiter de cet accord pour écouler les morceaux nobles qu'ils n'arrivent pas à valoriser dans leur propre pays. Or, en Europe, le marché de ces produits, et principalement de

Le libre-échange ne nourrira pas le monde

Au Nord comme au Sud, agriculteurs et éleveurs s'inquiètent de la multiplication des accords bilatéraux de libre-échange. Ils y voient une menace pour la sécurité alimentaire.

En dépit des blocages persistants à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les partisans de la libéralisation des échanges ne baissent pas les bras. Le nombre d'accords bilatéraux en cours de ratification ou de négociation ne cesse de progresser, incluant tous un volet agricole. En témoigne l'attitude de l'Union européenne, engagée sur de multiples fronts : alors que le Parlement européen doit se prononcer cet automne sur la ratification des accords de partenariat économique (APE) avec les pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Ouest (voir page 8), les chefs d'Etat et de gouvernement vont se pencher sur l'accord commercial Europe-Canada (Ceta). Et si la France a demandé le 30 août l'arrêt des négociations sur le traité de libre-échange transatlantique (Tafta),

qui doit régir les relations commerciales entre le Vieux Continent et les Etats-Unis, celles-ci ne sont pas formellement interrompues.

Un avant-goût canadien

Au Nord, les agriculteurs sont inquiets. Non sans raison : le commerce de produits agricoles et agro-alimentaires entre l'Union européenne et le Canada n'est certes pas le principal enjeu du Ceta, mais l'accord

prévoit d'octroyer aux producteurs canadiens des quotas d'exportation de viande de bœuf et de porc, qui représentent respectivement 0,8 % et 0,4 % de la production européenne. « Selon la

Commission européenne, les effets devraient être très limités, car les quantités sont modestes et le Canada n'utilise pas aujourd'hui la totalité des quotas

200 000

tonnes de viande de bœuf pourraient être vendues par les producteurs américains dans l'Union européenne, si le Tafta est validé.

l'aloïau, est estimé à 400 000 tonnes. Comment les agriculteurs européens pourront-ils faire face à une production américaine qui, de plus, bénéficie de coûts de production moins élevés ?», interroge Fabien Champion, chef de projet conjoncture viande bovine à l'Institut de l'élevage.

En Europe, selon Interbev, les vaches laitières ont une alimentation composée à 60 % d'herbe ou de foin, alors qu'outre-Atlantique, elles sont alimentées à base d'un mélange de céréales permettant une croissance plus rapide. De plus, là où les exploitations familiales avec 60 vaches en moyenne réalisent la plus grande part de la production de viande sur le Vieux Continent, aux Etats-Unis, celle-ci est largement concentrée entre les mains de grandes entreprises. Résultat : le kilo de carcasse de viande de bœuf américain serait vendu en Europe à 8,60 €, alors que les producteurs des Vingt-Sept le commercialisent à 13,70 €. Avec à la clé une chute de près de 10 % des cours pour les éleveurs français. Difficilement amortissable, elle se traduirait à terme, en France, par la perte de 44 000 à 53 000 emplois, dont 25 000 à 30 000 emplois directs dans les exploitations.

Les producteurs de lait ou de céréales craignent eux aussi d'être noyés sous les exportations américaines, même s'il est difficile à ce stade de faire des prévisions. Personne ne sait encore quel accord sera conclu par les négociateurs sur le deuxième volet du Tafta, qui porte sur les barrières non tarifaires, comme les normes sanitaires et environnementales. Selon une étude réalisée pour le Parlement européen, ces normes concernent un tiers des produits échangés [3].

Sur le papier, les Européens ne veulent ni du bœuf aux hormones ni des organismes génétiquement modifiés (OGM), et les Etats-Unis n'ont aucune envie de voir arriver des fromages au lait cru. Dans l'éventualité où un compromis serait

trouvé pour éliminer 25 % de ces contraintes, ajoutées au démantèlement des barrières douanières, le Tafta pourrait se traduire par une hausse des exportations de l'Union de 56 %, un pourcentage deux fois moins élevé que l'augmentation prévue des importations en provenance des Etats-Unis, qui bondiraient de 113 % à l'horizon 2025.

Un risque de contagion au Sud

« Face à la mise en concurrence nouvelle avec les produits agricoles américains, notre propre agriculture n'aurait sans doute pas d'autres possibilités que de s'engouffrer encore davantage dans un modèle agroexportateur, prédit Aurélie Trouvé, enseignante et chercheuse à AgroParisTech. La concurrence accrue risque de mener à une concentration des exploitations et à une spécialisation des régions. » Les perspectives de promotion des circuits courts, de la relocalisation des activités agricoles et de l'agriculture

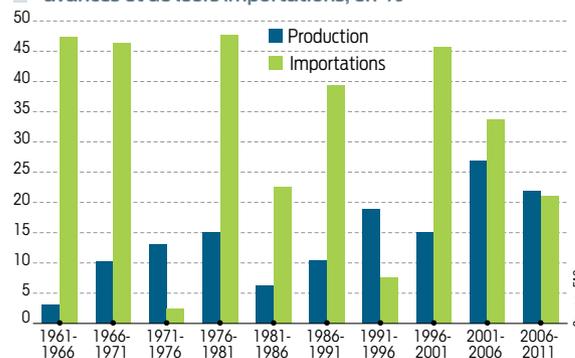
paysanne seraient considérablement menacées. « Enfin, un tel accord rendrait caduques les efforts menés par l'Union pour légitimer sa politique agricole commune autour de pratiques plus agroécologiques et de produits agricoles d'appellations géographiques de qualité », poursuit la chercheuse.

Si ces deux accords ne les concernent pas directement, les pays du Sud pourraient eux aussi en subir les conséquences. « Vu le poids de l'Union européenne et des Etats-Unis dans les échanges mondiaux, les normes résultant d'un compromis pourraient devenir la référence commune dans les échanges internationaux et s'imposer donc aussi aux pays du Sud », explique Aurélie Trouvé. « Les concessions faites par l'Europe pourraient aussi réduire l'accès des produits de ces pays au marché communautaire, notamment pour le sucre et le coton, au moment même où un certain nombre d'entre eux négocient des accords de libre-échange avec les Vingt-Sept, leur laissant entrevoir la possibilité de nouveaux débouchés », met en avant Jean-Christophe Bureau, chercheur à AgroParisTech et coauteur d'un rapport sur le Tafta [3] remis au Parlement européen.

Pour les organisations de producteurs du Sud comme du Nord et les organisations non gouvernementales (ONG) de solidarité internationale, les principaux gagnants de ce grand marchandage seraient *in fine* les multinationales. Elles bénéficieraient de matières premières agricoles à bas prix pour inonder la planète de produits alimentaires entrant directement en compétition avec la production locale. On est loin donc du cri d'alarme lancé lors de la crise alimentaire de 2008 par la Banque mondiale elle-même, qui reconnaissait l'impasse dans ▶

LES PAYS LES MOINS AVANCÉS SONT DÉPENDANTS DES IMPORTATIONS

Evolution de la production de céréales des pays les moins avancés et de leurs importations, en %



LE DÉFICIT COMMERCIAL AGRICOLE S'ACCROÎT

Importations, exportations et déficit agricoles des pays les moins avancés, en millions de dollars



[1] « Les enjeux économiques du partenariat transatlantique », *La lettre du Cepii* n° 335, 30 septembre 2013, accessible sur www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2013/let335.pdf

[2] « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement : près de 50 000 emplois menacés dans la filière viande bovine française », Interbev, accessible sur www.interbev.fr/wp-content/uploads/2016/02/TTIP-VoletEmploi011150K.pdf

[3] « Risques et opportunités pour le secteur agroalimentaire européen liés à un possible accord entre l'UE et les Etats-Unis », Parlement européen, 2014, accessible sur [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2014/514007/AGRI_IPOL_STU\(2014\)514007_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2014/514007/AGRI_IPOL_STU(2014)514007_FR.pdf)

► laquelle avait conduit la politique visant à s'approvisionner sur le marché mondial pour lutter contre la faim. Elle estimait qu'il était urgent de permettre aux pays en développement d'augmenter leur production agricole pour répondre aux besoins de leur population. Ainsi, il devenait possible de pallier la forte hausse des cours mondiaux, céréales en tête, due à de mauvaises récoltes et à la répartition inéquitable des ressources agricoles entre alimentation humaine, alimentation animale et fabrication d'agrocarburants.

Cependant, les dernières prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'OCDE pour les années 2016-2025 tablent sur la fin des prix élevés pour la plupart des productions agricoles, grâce à une progression de l'offre supérieure à la demande et à un tassement de la production d'agrocarburants. Les théo-

ries visant à libéraliser toujours plus les échanges ont donc été remises en selle ^[4]. « *Beaucoup de pays producteurs sont compétitifs et exportent régulièrement des fruits et des plantes à boisson, ce qui alimente les réserves de devises étrangères. Ces produits peuvent permettre aux agriculteurs de ne plus*

L'accès aux marchés des productions du Sud doit être encouragé face à la concurrence des importations à bas prix

se cantonner aux cultures vivrières habituelles. Ils peuvent aussi être une source d'emplois potentiellement importante pour la jeune population du continent. Les exportateurs de produits alimentaires étant en nombre limité et les importateurs nets étant nombreux, il est essentiel que les échanges commerciaux régionaux soient ouverts pour

garantir la sécurité alimentaire », note le rapport dans la partie concernant l'Afrique subsaharienne.

Des solutions durables

Reste qu'une plus grande ouverture des frontières risque au contraire de fragiliser les agriculteurs du Sud, qui représentent les deux tiers des victimes de la faim, faute de dégager des revenus suffisants. L'accès de leurs productions aux marchés doit donc être encouragé face à la concurrence des importations à bas prix. L'exemple de l'Union européenne montre d'ailleurs que le Continent a réussi à assurer sa sécurité alimentaire dès les années 1960 en instaurant des droits de douane élevés pour protéger ses producteurs, tout en leur octroyant des prix rémunérateurs.

« De plus, on assiste aujourd'hui à un certain retournement de la part des consommateurs, qui préfèrent les produits locaux aux productions standardisées. Les progrès réalisés depuis une décennie en Afrique, par exemple, sont d'ailleurs considérables : nombre d'initiatives locales permettent aujourd'hui d'approvisionner les marchés urbains, les agriculteurs s'organisent, les filières se structurent. Tout n'est pas parfait, mais il faut encourager cette dynamique en appuyant les acteurs dans des pays où l'agriculture est encore un très gros pourvoyeur d'emplois », insiste Henri Rouillé d'Orfeuil, membre de l'Académie d'agriculture de France et chargé des relations extérieures de l'association Recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales (Resolis), qui recense dans différents pays du monde des initiatives pour une alimentation responsable et durable. Sur tous les continents, les initiatives de relocalisation de la production agricole, reconnectant les paysans avec les consommateurs, montrent qu'il ne s'agit pas d'une utopie. Des solutions durables pour nourrir la planète existent déjà. Il ne reste qu'à les encourager. ■ Laurence Estival

BÉNIN

Le manioc local équitable séduit les consommateurs urbains

Depuis 2007, une dizaine de groupements fédérant 113 femmes autour de la ville de Dogbo, située à quelque 150 kilomètres au nord de Cotonou, ont décidé de prendre leur avenir en main. Ces transformatrices de produits dérivés du manioc (gari, tapioca, etc.) ont engagé une démarche collective soutenue par Planète urgence et le CFSI, afin de valoriser la production locale.

« Le gari amélioré avec du lait de coco ou du jus d'ananas n'avait pas rencontré le succès escompté », explique Dieu-donné Konnon, responsable de l'Organisation non gouvernementale (ONG) béninoise Cidev (Centre d'intervention pour le développement), qui les accompagne maintenant pour les aider à renverser la tendance. Après avoir planché en amont sur la qualité des produits et la réduction des coûts de production (travail sur l'hygiène, culture du manioc pour diversifier les exploitations familiales et leur éviter de l'acheter sur les marchés, utilisation de bois d'acacia à repousse rapide pour faire fonctionner les machines, etc.), les femmes se

sont penchées sur l'identification de points de vente à Cotonou et à Porto-Novo qui pourraient être intéressés. Peu après, 17 boutiques et supermarchés ont répondu à l'appel. Ces produits locaux correspondent en effet à une attente des consommateurs, bien que le kilo de gari de Dogbo soit vendu 500 francs CFA, contre 250 à 300 francs CFA pour des produits standardisés et importés.

Pour assurer l'approvisionnement régulier des points de vente urbains, les femmes passent à présent des contrats avec des petites entreprises grossistes spécialisées dans l'acheminement des produits agricoles vers les villes. Leurs relations commerciales sont pensées sur le mode d'une « gestion durable des affaires », où les coûts et la valeur ajoutée sont répartis équitablement entre l'ensemble des acteurs (transformatrices, grossistes, distributeurs). Chacun d'entre eux est donc rémunéré à un prix juste, dans une logique de complémentarité et non de compétition. Une réponse aux dérives du libre-échange, en somme.

[4] « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025 », 2016, accessible sur www.fao.org/3/a-i5778f.pdf